

Un conseil scientifique pour imposer des pratiques ?

Le ministre de l'Éducation nationale vient d'installer le conseil scientifique de l'Éducation nationale présidé par le neuroscientifique Stanislas Dehaene. Sa composition ainsi que le rôle qui lui est dévolu ne sont pas sans poser questions.

La moitié de ses membres est issue des sciences cognitives tandis que des pans entiers de la recherche en sciences de l'éducation en sont absents, comme les didactiques disciplinaires ou la sociologie des apprentissages. Leur apport est pourtant fondamental pour identifier les déterminants des inégalités scolaires et agir contre eux. Son indépendance politique est discutable : une grande partie de ses membres sont proches de l'association « Agir pour l'école » et de l'Institut Montaigne. Quant aux acteurs de l'école, enseignants comme formateurs, ils en sont les grands absents.

Les premières annonces sur l'activité de ce conseil, choix de manuel ou encore élaboration de recettes clés en main, laisseraient penser qu'il existe une méthode ou des pratiques « magiques ». À l'inverse de cette vision mécaniste, l'école est un lieu de vie et d'interactions où l'expertise des enseignants consiste à inventer, à composer, à mettre en relation des savoirs et des pratiques et les adapter aux élèves. Et les élèves, loin d'être des cerveaux dans des laboratoires, sont fortement soumis aux influences de leur environnement social et culturel.

Faire réussir tous les élèves est une ambition partagée par tous. Comme nous l'avons rappelé dans notre appel signé par 56 personnalités, ce sont les approches plurielles et complémentaires de l'ensemble des recherches et des mouvements pédagogiques qui concourent à cette ambition. Cela passe par un dialogue permanent entre le terrain et la recherche et non par des injonctions verticales déconnectées des réalités.

Or la formation continue des enseignants a aujourd'hui pratiquement disparu. Il y a donc urgence à revenir à des temps de

formation importants articulant la recherche et le terrain qui ne peuvent se résumer à des formations en ligne.

Transformer l'école demande des politiques éducatives autrement plus ambitieuses avec un investissement à la hauteur des enjeux et qui tiennent compte de la professionnalité enseignante. De toute évidence, ce n'est pas l'orientation retenue par ce ministère ni la feuille de route du conseil scientifique !

Paris, le 12 janvier 2018